

Ouagadougou, le 16 DEC 2025

N° 3321 /CAMEG/DG/

## COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de recepissé au test de recrutement d'un (01) Caissier pour le compte de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG), session 2025.

Ce sont :

CAISSIER (CAMEG)

### ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	SENI OMER	001	B13237683	23/10/84
2	KOASSA Y. ROMARIC	006	B17820250	08/07/85
3	DJIGUEMDE FLORENTIN	058	B15384431	24/10/84
4	OUSSONGMA AFSATA	077	B9902246	03/12/87
5	OUEDRAOGO W. AGATHE	084	B19332043	05/02/89
6	SANOU KIRI ABDOUL MADJID	092	B15533609	16/06/85
7	DEME SOULEYMANE	152	B11401038	02/11/90
8	OUEDRAOGO DISSANATA	240	B20747884	31/12/98
9	COMPAORE ERNEST	270	B18813842	31/12/97

Arrêté la présente liste à 9 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront le samedi 20 décembre 2025 à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) à partir de 7h 30mn.

